



**Conditions générales de vente**  
**Résidence La Griyotire 4\* et Chalet La Griotte 4\***

**Réservation – Acompte - Paiement :**

**Pour les séjours de + de 3 nuits**, la réservation ne devient définitive qu'à réception de l'acompte d'une valeur égale à 30% du séjour.

**Pour les séjours de 1 ou 2 nuits**, la réservation ne devient définitive qu'à réception de l'acompte d'une valeur égale à 50% du séjour. Le montant de l'acompte versé est intégralement déductible en fin de séjour pour les dates indiquées sur la confirmation de réservation.

A J-30, tout séjour réservé est intégralement dû.

Si le séjour n'est pas entièrement respecté, l'acompte sera conservé en dédommagement des nuits écourtées.

**Appartement et chalet :**

Sans demande préalable du bailleur, le solde est versé 1 mois avant l'entrée dans les locaux.

**Annulation :**

Pour toutes annulations à moins de 30 jours, l'acompte serait conservé.

Annulation à plus de 30 jours avant la date prévue du séjour : l'acompte versé par le locataire sera intégralement remboursé.

**No show :**

Pour tout séjour réservé et non réalisé, si les clients ne se présentent pas sans nous prévenir, 100 % du séjour sera prélevé.

**Check-in / Check-out :**

Jour d'arrivée : les logements sont disponibles à partir de 17h00.

Pour une arrivée tardive, après 21h00, merci de nous contacter afin que nous puissions organiser votre arrivée.

Jour du départ, les logements doivent être libérées avant 10h00.

**Animaux :**

Les animaux domestiques sont acceptés à condition qu'ils soient tenus en laisse et ne restent pas seuls dans les chambres la journée. Le supplément est de 15 EUR par jour et par animal.

Fête interdite au sein du chalet, nous nous réservons également le droit d'utilisation de la cheminée.

**Extras :**

Les extras et les taxes de séjour seront payés en fin de séjour. Nous nous réservons le droit d'effectuer une pré-autorisation sur votre carte bancaire à votre arrivée afin de garantir vos extras.

**Taxe de séjour :**

La taxe de séjour sera facturée en sus, en fin de séjour.

**Médiation de la consommation :**

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ». A ce titre, les Chalets de La Griyotire proposent à leurs Clients Consommateurs, dans le cadre de litiges qui n'auraient pas trouvé résolution de manière amiable dans un délai de soixante jours, les services d'un médiateur de la consommation : <http://www.mediationconso-ame.com/hotellerierestauration>. Il est rappelé que la médiation n'est pas obligatoire mais uniquement proposée afin de résoudre les litiges en évitant un recours à la justice.

**Délai de rétractation :**

Selon l'article L221-28 12ème, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats [...] de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ; [...].

**Données personnelles :**

Toute prestation fera l'objet d'un enregistrement accessible par le Client sur simple demande à l'adresse suivante : [hotel@griyotire.com](mailto:hotel@griyotire.com). Conformément à la Loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les clients disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles traitées les concernant. Le Client peut également refuser le traitement, solliciter une limitation de celui-ci ou demander la suppression (dans les limites des durées légales de conservation) des données à caractère personnel. Ce droit peut être exercé sur simple demande écrite à [hotel@griyotire.com](mailto:hotel@griyotire.com) qui répondra aux demandes formulées. La finalité du traitement des données personnelles collectées correspond aux obligations relatives aux prestations réalisées (gestion clients, prospection commerciale...).